

# كيفية صلاة النبي - صلى الله عليه - وسلم

## Bien effectuer les ablutions



La manière de prier du Prophète

Qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve

Son éminence, le Cheikh

'Abd Al-'Azîz Ibn 'AbdiLlah Ibn Bâz

Au Nom d'Allah, Le Très Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde

Louange à Allah, Seul, et que la prière et le salut soient sur Son serviteur et Messenger, notre Prophète Mouḥammad, sur sa famille et ses Compagnons. Ceci étant dit :

Voici en quelques mots l'explication de la manière de prier du Prophète صلى الله عليه وسلم. J'ai souhaité la présenter à tout musulman et à toute musulmane afin que chacun s'efforce de l'imiter en cela, conformément à sa parole :<sup>1</sup> " Priez comme vous m'avez vu prier ! " Rapporté par Al-Boukhârî, et en voici l'explication pour vous :

## Bien effectuer les ablutions

1 - Le fidèle accomplit les ablutions correctement, c'est-à-dire qu'il les effectue comme Allah l'a ordonné, œuvrant ainsi selon Sa parole, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté :

إِنِّي أَنبَأُ الَّذِينَ آمَنُوا إِذَا قُمْتُمْ إِلَى الصَّلَاةِ فَاغْسِلُوا وُجُوهَكُمْ وَأَيْدِيَكُمْ إِلَى الْمَرَافِقِ وَامْسَحُوا بِرُءُوسِكُمْ وَأَرْجُلَكُمْ إِلَى الْكَعْبَيْنِ { [2]

---

<sup>1</sup> Note : Vous trouverez la calligraphie arabe (صلى الله عليه وسلم) chaque fois que le Prophète Mouḥammad صلى الله عليه وسلم est mentionné. Littéralement, elle se traduit par : « qu'Allah prie sur lui et le préserve ». La prière d'Allah sur le Prophète étant l'éloge qu'Il fait de lui auprès des nobles Anges, on traduit donc cette formule par : « qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve ». Il s'agit d'une formule de considération et de respect à l'égard de celui par le biais de qui Allah a guidé l'humanité vers la religion authentique. Elle se prononce : Şaullau Llâhou 'alayhi wa sallam (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ).

{ Ô vous qui croyez ! Lorsque vous vous levez afin d'accomplir la prière, lavez vos visages et vos mains jusqu'aux coudes ; passez les mains mouillées sur vos têtes et lavez-vous les pieds jusqu'aux chevilles... }<sup>2</sup>  
jusque la fin du verset.

Et la parole du Prophète ﷺ : " Une prière sans purification n'est pas acceptée. "<sup>3</sup>

## **L'orientation vers la Qiblah**

2 - Le fidèle se tourne vers la Qiblah, qui est la Ka'bah, où qu'il soit et avec tout son corps. Il le fait en ayant l'intention dans son cœur d'accomplir la prière qu'il souhaite, qu'elle soit obligatoire ou surérogatoire, et il ne prononce pas l'intention avec sa langue. En effet, l'expression verbale de l'intention n'est pas légiférée, c'est une innovation. Ceci du fait que le Prophète ﷺ n'a pas prononcé l'intention, et ni ses Compagnons (qu'Allah les agrée).

Il place alors devant lui ce qui servira d'obstacle entre lui et les gens lors de sa prière, qu'il soit imam ou qu'il prie seul. L'orientation vers la Qiblah est une condition de validité de la prière, sauf dans certains cas exceptionnels bien connus et expliqués dans les livres des gens de science.

## **Le Takbîr\* de sacralisation et le lever des mains lors de celui-ci, ainsi que le placement des mains sur la poitrine.**<sup>4</sup>

3 - En guise d'ouverture de la prière, il proclame la grandeur d'Allah en disant : " Allah est Plus grand que tout ! " ( Allâhou Akbar ! ). Il fait cela en regardant vers l'endroit de sa prosternation.

4 - Au moment du Takbîr, il lève les mains à la hauteur de ses épaules ou à la hauteur de ses oreilles.

---

<sup>2</sup> [Sourate Al-Mâ'idah (La Table Servie) : 5/6]

<sup>3</sup> Mouslim, La purification (224) ; At-Tirmidhî, La purification (1) ; Ibn Mâjah, La purification et ses traditions (272) ; Aḥmad (2/73).

<sup>4</sup> \* Le Takbîr, c'est le fait de proclamer la grandeur d'Allah en disant : " Allah est Plus grand que tout ! " ( Allâhou Akbar ! ).

5 - Il place alors ses mains sur sa poitrine ; la droite sur sa main gauche, le poignet et l'avant-bras, conformément à ce qui est établi du Prophète صلى الله عليه وسلم.

## L'invocation de l'ouverture de la prière

6 - Il est recommandé de réciter l'invocation de l'ouverture de la prière, à savoir : " Ô Allah ! Éloigne de moi mes fautes comme Tu as éloigné l'Est et l'Ouest. Ô Allah ! Nettoie-moi de mes fautes comme on nettoie le vêtement blanc de l'impureté. Ô Allah ! Lave moi de mes fautes par l'eau, la neige et la grêle."

( Allahoumma ! Bâ'id baynî wa bayna khaṭâyâya kama bâ'adta bayna-l-machriqi wa-l-maghrib. Allahoumma ! Naqqinî min khaṭâyâya kamâ younaqqâ-th-thawbou-l-abiyaḍou mina-d-danas. Allahoumma ! Igħsilnî min khaṭâyâya bi-th-thalji wa-l-mâ'î wa-l-barad ! )

Et s'il le souhaite, qu'il dise à la place :

" Gloire et Pureté à Toi, ô Allah, et par Ta louange ! Béni soit Ton Nom, exaltée soit Ta Majesté ! Et il n'est de divinité [digne d'adoration] que Toi ! "

( Soubhânaka-Llahoumma wa biḥamdik ! Wa tabâraka-s-smouka, wa ta'âlâ Jaddouk ! Wa lâ ilâha ghayrouk ! )<sup>5</sup> S'il utilise d'autres formules d'ouverture authentiques rapportées du Prophète صلى الله عليه وسلم, cela ne pose aucun problème. Il est toutefois préférable d'alterner entre celles-ci car c'est une manière plus complète de le suivre dans sa façon de faire صلى الله عليه وسلم. Ensuite, il dit :

" Je cherche protection auprès d'Allah contre Satan le lapidé"

---

<sup>5</sup> [ ] Al-Boukhârî, L'appel à la prière (711) ; Mouslim, Les mosquées et les endroits de la prière (598) ; An-Nassâ'î, L'ouverture (895) ; Abou Dâwoud, La prière (781) ; Ibn Mâjah, L'accomplissement de la prière et la tradition la concernant (805) ; Aḥmad (2/231) ; Ad-Dârimî, La prière (1244).

( A'ouâdhou bi-LLâhi mina-ch-Chaytâni-r-rajîm )

" Au Nom d'Allah, le Très Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde "

( BismiLLâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm ),

puis il récite la sourate Al-Fâtihah (L'Ouverture), conformément à sa parole : (" Pas de prière pour quiconque ne récite pas l'ouverture du Livre !" )<sup>67</sup>

---

<sup>6</sup> [ ] Al-Boukhârî, L'appel à la prière (723) ; Mouslim, La prière (394) ; At-Tirmidhî, La prière (247) ; An-Nassâî, L'ouverture (911) ; Abou Dâwoud, La prière (822) ; Ibn Mâjah, L'accomplissement de la prière et la tradition la concernant (837) ; Aḥmad (5/316) ; Ad-Dârimî, La prière (1242).

<sup>7</sup> Note : " L'ouverture du livre " est l'un des noms de la sourate Al-Fâtihah (L'ouverture), la première sourate du Noble Coran. La traduction du sens de ses versets est comme suit :

" Au Nom d'Allah, le Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde.

( BismiLLâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm. )

La louange revient à Allah, Seigneur de l'Univers.

( Al-ḥamdou liLLâhi Rabbi-l-'âlamîn. )

Le Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde.

( Ar-Raḥmâni-r-Raḥîm. )

Maître du Jour de la rétribution.

( Mâlîki Yawmi-d-dîn. )

C'est Toi Seul que nous adorons,

( Iyyâka na'boudou, )

et c'est Toi Seul dont nous implorons l'aide.

( wa iyyâka nasta'îne. )

Guide-nous sur le chemin droit,

Ensuite il dit : " Ô Allah, exauce cette invocation ! " ( Âmîn ! ). Il le dit à voix haute lors de la prière à voix haute, et à voix basse lors de la prière à voix basse, puis il récite ce qui lui est possible du Coran. Tout en sachant qu'après la sourate Al-Fâtiḥah, dans les prières de la mi-journée (Az-Zouhr), du milieu de l'après-midi (Al-'Aṣr) et du crépuscule (Al-'Iḥâ), le mieux est qu'il récite des sourates d'une longueur moyenne d'Al-Moufaṣṣal \*, et dans la prière de l'aube (Al-Fajr) de ses sourates longues, et dans la prière du couchant (Al-Maghrib) tantôt de ses sourates longues, tantôt de ses sourates courtes, conformément aux récits prophétiques rapportés à ce sujet.

## **L'inclinaison, le redressement de celle-ci, et ce qu'elle comprend**

7- Il s'incline en disant : " Allah est Plus grand que tout " ( Allâhou Akbar ! ), levant les mains à hauteur de ses épaules ou de ses oreilles, alignant sa tête avec son dos, posant ses mains sur ses genoux avec les doigts écartés, et il se tranquillise dans son inclinaison en disant : " Gloire et Pureté à mon Seigneur le Majestueux ! " ( Soubḥâna rabbîa-l-'Azîm ! ). Il est préférable de le répéter trois fois ou plus, et il est recommandé de dire avec cela : " Gloire et Pureté à Toi ô Allah ! Et par ta Louange ! "

( Soubḥânaka-Llahoumma wa biḥamdik ! ),

" Ô Allah ! Pardonne-moi ! "

( Allahoumma Ghfir lî ! ).<sup>8</sup>

---

( ihdina-ṣ-Ṣirâṭa-l-moustaqîm, )

Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs,

( Ṣirâṭa-l-ladhîna An'amta 'alayhim, )

non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés. "

( ghayri-l-maghḏoubi 'alayhim, wa la-ḏ-ḏâllîne. )

<sup>8</sup> [ ] Al-Boukhârî, L'exégèse du Coran (4683) ; Mouslim, La prière (484) ; An-Nassâ'î, L'application (1122) ; Aboû Dâwoud, La prière (877) ; Ibn Mâjah, L'accomplissement de la prière et la tradition la concernant (889).

8- Il relève la tête de l'inclinaison en levant ses mains à hauteur de ses épaules ou de ses oreilles en disant : " Qu'Allah entende celui qui Le loue ! "

( Sami'a Llâhou Liman Ḥamidah ! )<sup>9</sup> - qu'il soit imam ou qu'il prie seul - et il dit en se tenant debout : " Notre Seigneur ! C'est à Toi que La louange appartient ! "

( Rabbanâ Wa Laka-l-Ḥamd ! ),

" Louanges abondantes, bonnes et bénies ! "

(Ḥamdan kathîran ṭayyiban moubârankan fih ! ),

" Autant qu'il en faut pour emplir les cieux, la Terre et ce que Tu veux après cela ! "

( Mil`a-s-Samâouâti, wa Mil`a-l-Arḍi, wa Mil`a mâ chi`ta min chay`in ba`dou ! ).<sup>10</sup> Quant à celui qui suit l'imam, il dit lors du redressement :

" Notre Seigneur ! C'est à Toi que La louange appartient ! "

( Rabbanâ Wa Laka-l-Ḥamd ! ), jusqu'à la fin de ce qui a été mentionné précédemment. Et si chacun d'eux, c'est-à-dire l'imam, le fidèle et la personne priant individuellement, ajoute : " Tu es digne d'être Loué et Magnifié ! C'est la parole la plus véridique qu'un serviteur ait pu dire, et nous sommes tous tes serviteurs ! Ô Allah ! Nul ne peut retenir ce que Tu donnes, et nul ne peut donner ce que Tu retiens. La fortune du fortuné n'est d'aucune utilité contre Toi ! "

---

<sup>9</sup> [ ] Al-Boukhârî, L'appel à la prière (657) ; Mouslim, La prière (411) ; At-Tirmidhî, La prière (361) ; An-Nassâî, L'imamat (832) ; Abou Dâwoud, La prière (601) ; Ibn Mâjah, L'accomplissement de la prière et la tradition la concernant (1238) ; Mâlik, L'appel à la prière (306) ; Ad-Dârimî, La prière (1256).

<sup>10</sup> ( ) Mouslim, La prière des voyageurs et son raccourcissement (771) ; At-Tirmidhî, Les invocations (3423) ; Abou Dâwoud, La prière (760) ; Aḥmad (1/103).

( Ahlou-th-Thanâ`i wa-l-Majd, aḥaḡou mâ qâla-l-‘Abd, wa koullounâ laka ‘Abd ! Allahoumma lâ mâni’a limâ a’tayt, wa lâ mou’ṭiya limâ mana’t, wa lâ yanfa’ou dha-l-jaddi minka-l-jadd ! )<sup>11</sup> alors c’est une bonne chose car cela a été authentifié de sa part صلى الله عليه وسلم. Il est recommandé que chacun d’eux [l’imam, le fidèle et celui qui prie individuellement] place ses mains sur sa poitrine, comme il l’a fait en se tenant debout avant l’inclinaison, car il est prouvé que cela a été rapporté du Prophète صلى الله عليه وسلم dans le ḥadith de Wâ’il ibn Ḥoujr et celui de Sahl ibn Sa’d (qu’Allah les agrée tous les deux).

## La prosternation, le relèvement de celle-ci et ce que cela comprend

9 - Il se prosterne en disant : " Allâhou Akbar !" posant ses genoux avant ses mains si cela lui est possible ; sinon, il avance ses mains avant ses genoux, en orientant les doigts de ses pieds et de ses mains vers la Qibla, en serrant ses doigts et en les étendant. Il se prosterne sur ses sept membres : le front avec le nez, les mains, les genoux et les extrémités des orteils. Il dit : " Gloire et Pureté à mon Seigneur qui est Le Plus Haut ! " ( Soubḥâna rabbîa-l-A’lâ ! ). Il est recommandé de le dire trois fois ou plus, et il est souhaitable de dire avec cela : " Gloire et Pureté à Toi, ô Allah, notre Seigneur et par Ta Louange ! "

( Soubḥânaka-Llahoumma Rabbanâ wa bihamdik ! ),

" Ô Allah pardonne moi ! "

( Allahoumma-ghfir lâ ! ), Et il multiplie les invocations selon la parole du Prophète صلى الله عليه وسلم « Quant à l’inclinaison, Exaltez-y le Seigneur ; et quant à la prosternation, efforcez-vous d’y faire des invocations ! Car peu s’en faut que l’on vous exauce. » Il demande à son Seigneur des bienfaits d’ici-bas et de l’au-delà, que la prière soit obligatoire ou surérogatoire. Il écarte ses bras de ses flancs, son ventre de ses cuisses, ses cuisses de ses jambes et il soulève ses avant-bras du sol, conformément à la parole du Prophète صلى الله عليه وسلم : (Prosternez-vous convenablement et n’étalez vos avant-bras comme le fait le chien.)

---

<sup>11</sup> [ ] Mouslim, La prière (477) ; An-Nassâ’î, L’application (1068) ; Abou Dâwoud, La prière (847) ; Aḥmad (3/87) ; Ad-Dârimî, La prière (1313).

## **L'assise entre les deux prosternations et la manière de l'accomplir**

10 - Il relève la tête en disant :

" Allah est Plus grand que tout ! "

( Allâhou Akbar ! ),

il étend son pied gauche et s'y assoit, dresse son pied droit, place ses mains sur ses cuisses et ses genoux, et dit : " Mon Seigneur, pardonne-moi, fais-moi miséricorde, Guide-moi, accorde-moi ma subsistance, préserve-moi et améliore-moi ! »

( Rabbi-ghfir lî, wa rḥamnî, wa-hdinî, wa rzouqnî, wa 'âfinî, wa jbournî ! )<sup>12</sup> Il tient cette position assise jusqu'à être calme et posé.

11- Il se prosterne une seconde fois en disant : " Allâhou Akbar ! " (Allah est Plus grand que tout), et effectue ce qu'il a effectué lors la première prosternation.

12- Il relève la tête en disant : " Allâhou Akbar ! " (Allah est Plus grand que tout), et s'assoit brièvement comme lors de la position assise entre les deux prosternations - appelée " l'assise de repos " - qui est recommandée. S'il l'omettait, cela ne lui serait pas reproché, et il n'y a ni invocation ni prière spécifique à ce moment. Ensuite, il se lève pour la seconde unité de prière, en s'appuyant sur ses genoux si c'est possible pour lui, sinon il s'appuie sur le sol. Une fois debout, il récite la sourate Al-Fâtîhah et ce qu'il peut du Noble Coran après la Fâtîhah, puis il agit comme il l'a fait lors de la première unité de prière.

---

<sup>12</sup> ( ) At-Tirmidhî, La prière (284) ; Aboû Dâwoud, La prière (850) ; Ibn Mâjah, L'accomplissement de la prière et la tradition la concernant (898).

## L'assise pour le Tachahhoud\* dans la prière composée de deux unités de prière et comment l'accomplir.<sup>13</sup>

13 - Lorsque la prière est composée de deux unités, comme la prière de l'aube, du vendredi et des deux fêtes, le fidèle s'assoit après s'être relevé de la seconde prosternation, dressant son pied droit, étendant son pied gauche, posant sa main droite sur sa cuisse droite, en serrant tous ses doigts sauf l'index qu'il pointe pour indiquer l'Unicité. S'il plie l'auriculaire et l'annulaire de sa main droite, forme un cercle avec le pouce et le majeur, et pointe l'index, cela est bon car les deux manières ont été rapportées du Prophète صلى الله عليه وسلم. Il est donc préférable d'alterner entre ces deux façons. Il place sa main gauche sur sa cuisse gauche et son genou. Puis, durant cette assise, il récite le Tachahhoud qui consiste à dire : " Les salutations appartiennent à Allah, ainsi que les bénédictions et les bonnes choses. Que la paix soit sur toi, ô Prophète ! Ainsi que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions. Que la paix soit sur nous, ainsi que sur les vertueux serviteurs d'Allah. J'atteste qu'il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah et j'atteste que Mouhammad est Son serviteur et Son Messager. "

( At-taḥiyyâtou LiLlâhi waṣ-ṣalawâti waṭ-Ṭayyibât. As-salâ mou 'alayka ayyouhâ-n-nabiyyou wa rahmatouLlâhi wa Barakâtouh. As-salâ mou 'alaynâ wa 'alâ 'ibâdiLlâhi-ṣ-ṣâliḥîn. Ach-hadou Allâ ilâha illâLlâh wa ach-hadou anna Mouḥammadan 'abdouhou wa rasoulouh. )

Puis il dit : " Ô Allah ! Prie sur Mouhammad, et sur la famille de Mouhammad, comme Tu as prié sur Abraham, et sur la famille d'Abraham, Tu es certes digne de louange et de glorification. Ô Allah ! Bénis Mouhammad, et la famille de Mouhammad, comme Tu as béni Abraham, et la famille d'Abraham, Tu es certes digne de louange et de glorification. "

( Allahoumma ! ṣalli 'alâ Mouḥammad, wa 'alâ âli Mouḥammad, kamâ ṣallayta 'alâ Ibrâhîm, wa 'alâ âli Ibrâhîm, innaka ḥamîdoun majîd. Allahoumma ! bârik 'alâ Mouḥammad, wa 'alâ âli Mouḥammad, kamâ bârakta 'alâ Ibrâhîm,

---

<sup>13</sup> Note : Le Tachahhoud, c'est la formule que l'on prononce lorsque l'on s'assoit la première fois, après deux cycles de prière, ainsi que la deuxième fois si la prière compte trois ou quatre unités.

wa ‘alâ âli Ibrâhîm, innaka ḥamîdoun majîd. )<sup>14</sup> Il cherche protection auprès d'Allah contre quatre choses en disant : " Ô Allah ! Je cherche certes protection auprès de Toi contre le châtement de la Géhenne, contre le châtement de la tombe, contre l'épreuve de la vie et de la mort et contre l'épreuve du Faux-Messie (Ad-Dajjâl)."

( Allahoumma innî a'ouðhou bika min ‘adhâbi jahannam, wa min ‘adhâbi-l-Qabr, wa min fitnati-l-maḥiâ wa-l-mamât, wa min charri fitnati-l-massîhi-d-dajjâl ! ) Ensuite, il invoque pour ce qu'il souhaite du bien de ce bas monde et de l'au-delà. Et s'il invoque pour ses parents ou pour d'autres musulmans, il n'y a pas de mal - que la prière soit obligatoire ou surérogatoire - en raison de la parole générale du Prophète ﷺ dans le hadith d'Ibn Mas'oud (qu'Allah l'agrée), lorsqu'il lui a enseigné le tachahhoud, où il est dit qu'il peut ensuite choisir les invocations qui lui plaisent le plus et invoquer. Dans une autre version il est dit qu'il peut ensuite choisir de demander ce qu'il veut, et cela englobe tout ce qui est utile au serviteur dans ce monde et dans l'au-delà. Puis, il salue à sa droite et à sa gauche en disant :

" Que la paix soit sur vous, ainsi que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions ! "

( As-Salâmour ‘aleikoum wa raḥmatouLlâhi wa barakâtouh ! )

## **L'assise pour le Tachahhoud dans la prière composée de trois ou quatre unités de prière et comment l'accomplir**

14 - Si la prière est composée de trois unités comme celle du couchant (Al-Maghrib), ou de quatre unités comme celles de la mi-journée (Az-Zouhr), du milieu de l'après-midi (Al-'Aṣr) et du crépuscule (Al-'Ichâ'), il récite le Tachahhoud mentionné précédemment avec la prière sur le Prophète ﷺ, puis il se lève en s'appuyant sur ses genoux, levant ses mains à hauteur de ses épaules ou de ses oreilles en disant : " Allâhou

---

<sup>14</sup> [ ] Al-Boukhârî, L'appel à la prière (797) ; Mouslim, La prière (402) ; At-Tirmidhî, Le mariage (1105) ; An-Nassâfi, L'oubli (1298) ; Aboû Dâwoud, La prière (968) ; Ibn Mâjah, L'accomplissement de la prière et la tradition la concernant (899) ; Aḥmad (1/428) ; Ad-Dârimî, La prière (1340).

Akbar ", puis il les place sur sa poitrine comme précédemment, et il récite uniquement la Fâtiḥah. S'il lui arrive de réciter plus que la Fâtiḥah dans la troisième et la quatrième unité de la prière de la mi-journée (Az-Zouhr) à certaines occasions, cela n'est pas réprouvé car il existe des preuves de cela dans le Hadith rapporté par Abou Sa'îd (qu'Allah l'agrée). Ensuite, il récite le Tachahoud après la troisième unité de la prière du couchant (Al-Maghrib), et après la quatrième unité des prières de la mi-journée (Az-Zouhr), du milieu de l'après-midi (Al-'Aṣr) et du crépuscule (Al-'Iḥâ') comme cela a été mentionné précédemment dans la prière à deux unités. Ensuite, il salue à droite et à gauche et demande pardon à Allah trois fois\*, puis il dit :<sup>15</sup> " Ô Allah ! Tu es Le Pur,\* et de Toi proviennent la paix et la sécurité. Béni sois-Tu ! Ô détenteur de la Majesté et de la Magnificence ! "

( Allahumma Anta-s-Salâm, wa minka-s-salâm. Tabârakta ! Yâ dhal Jalâli wa-l-Ikrâm ! )<sup>1617</sup> avant de se tourner vers les fidèles s'il est imam, puis il dit : " Il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, Unique, sans associé. A Lui la Royauté, à Lui la Louange et Il est parfaitement capable de toute chose ! "

( Lâ ilâha illa-Llâh, waḥdahou lâ charîka lah. Lahou-l-Moulk, wa lahou-l-Ḥamd, wa houwa 'alâ koulli chay`in qadîr ! )

—  
" Nul ne peut retenir ce que Tu as donné, et nul ne peut donner ce que Tu as retenu. La fortune du fortuné n'est d'aucune utilité contre Toi ! "

( Lâ mâni`a limâ a'tayt, wa lâ mou`ṭiya limâ mana't, wa lâ yanfa'ou dha-l-jaddi minka-l-jadd ! )

—  
<sup>15</sup> Note : Il le fait en disant : " je demande pardon à Allah ! "

( AstaghfirouLlâh ! ) à trois reprises.

<sup>16</sup> [ ] Mouslim, Les mosquées et les endroits de la prière (591) ; At-Tirmidhî, La prière (300) ; Aboû Dâwoud, La prière (1512) ; Ibn Mâjah, L'accomplissement de la prière et la tradition la concernant (928) ; Aḥmad (5/280) ; Ad-Dârimî, La prière (1348).

<sup>17</sup> \* Celui qui est à l'abri de tous défauts et manquements.

" Il n'est de force ni de puissance que par Allah ! "

( Lâ ḥawla wa lâ qouwwata illa bi-Llâh )

---

" Il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, et nous n'adorons que Lui. Le bienfait, la grâce et le bel éloge Lui appartiennent et Lui reviennent. "

( Lâ ilâha illa-Llâh wa lâ na'boudou illâ iyyâh, lahou-ni'matou wa lahou-l-faḍl, wa lahou-th-thanâ`ou-l-ḥassan )

---

" Il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, nous Lui vouons un culte exclusif, et quelle que soit l'aversion qu'en éprouvent les mécréants ! "

( Lâ ilâha illa-Llâh, moukhlisîna lahou-d-dîn, wa law kariha-l-kâfiroûn )<sup>18</sup>

Il dit trente-trois fois : " Gloire et Pureté à Allah ! " ( Soubḥâna-Llah ! ), trente-trois fois : " La Louange revient à Allah ! " ( Al-ḥamdou li-Llâh ! ) et trente-trois fois : " Allah est plus Grand que tout ! " ( Allâhou Akbar ! ) et pour compléter la centaine, il ajoute : " Il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, Unique, sans associé. A Lui la Royauté, à Lui la Louange et Il est parfaitement capable de toute chose ! " ( Lâ ilâha illa-Llâh, waḥdahou lâ charîka lah. Lahou-l-Moulk, wa lahou-l-Ḥamd, wa houwa 'alâ koulli chay`in qadîr ! ) Après chaque prière, il récite : " le Verset du Marchepied " ( Âyatou-l-Koursî ) [Coran : 2/255], ainsi que les trois dernières sourates du Coran : { Dis : " Il est Allah, Unique " } [Coran : 111], { Dis : " Je cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante" } [Coran : 112] et { Dis : " Je cherche protection auprès du Seigneur des hommes" } [Coran : 114]. Il est recommandé de répéter ces trois sourates trois fois après la prière de l'aube (Al-Fajr) et celle du couchant (Al-Maghrib), conformément aux hadiths rapportés du Prophète ﷺ. Toutes ces évocations et invocations sont recommandées et non obligatoires.

Il est légiféré pour chaque musulman et musulmane de prier quatre unités avant la prière de la mi-journée (Az-Zouhr), et deux après, deux

---

<sup>18</sup> [ ] Al-Boukhârî, L'appel à la prière (808) ; Mouslim, Les mosquées et les endroits de la prière (593) ; An-Nassâfi, L'oubli (1341) ; Aboû Dâwoud, La prière (1505) ; Aḥmad (4/250) ; Ad-Dârimî, La prière (1349).

unités après la prière du couchant (Al-Maghrib), deux unités après la prière du crépuscule (Al-'Ichâ'), et deux unités avant la prière de l'aube (Al-Fajr), soit un total de douze unités de prière. Ces unités sont appelées les prières régulières recommandées (Ar-Rawâtib) car le Prophète صلى الله عليه وسلم les accomplissait assidûment lorsqu'il était résident. Quant à lorsqu'il était en voyage, il les délaissait à l'exception de la prière surérogatoire de l'aube et la prière impaire (Al-witr),\* car le Prophète صلى الله عليه وسلم y était assidu, qu'il soit résident ou en voyage. Le mieux est de prier ces prières régulières recommandées (Ar-rawâtib) ainsi que la prière impaire (Al-witr) chez soi, mais si le fidèle les prie à la mosquée, cela ne pose pas de problème, selon la parole du Prophète صلى الله عليه وسلم :<sup>19</sup> " La meilleure prière que l'homme puisse faire est celle qu'il accomplit chez lui, sauf s'il s'agit d'une prière obligatoire. "<sup>20</sup> La persévérance dans l'accomplissement de ces unités de prière fait partie des causes d'entrée au Paradis selon la parole du Prophète صلى الله عليه وسلم . " Quiconque prie, de manière surérogatoire, douze unités de prière au cours de sa journée et de sa nuit, Allah lui construit une demeure au Paradis !"<sup>21</sup> rapporté par Mouslim dans son recueil de hadiths authentiques, et s'il prie quatre unités avant la prière de l'après-midi (Al-'Aṣr), deux avant la prière du coucher (Al-Maghrib) et deux avant la prière du crépuscule (Al-'ichâ'), c'est une bonne chose ; car il est authentiquement rapporté du Prophète صلى الله عليه وسلم ce qui l'indique. Et Allah est le Maître du succès. Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur notre Prophète Mouḥammad ibn 'AbdiLâh,

<sup>19</sup> Note : Il s'agit de la prière impaire qui clôture les prières de la nuit et qui s'effectue en sept, cinq, trois ou une unité de prière.

<sup>20</sup> [ ] Al-Boukhârî, L'éducation (5762) ; Mouslim, La prière des voyageurs et son raccourcissement (781) ; At-Tirmidhî, La prière (450) ; An-Nassâ'î, La prière nocturne et les prières surérogatoires diurnes (1599) ; Aboû Dâwoud, La prière (1447) ; Aḥmad (5/186) ; Mâlik, L'appel à la prière (293) ; Ad-Dârimî, La prière (1366).

<sup>21</sup> Mouslim, La prière des voyageurs et son raccourcissement (728) ; At-Tirmidhî, La prière (415) ; An-Nassâ'î, La prière nocturne et les prières surérogatoires diurnes (1801) ; Aboû Dâwoud, La prière (1250) ; Ibn Mâjah, L'accomplissement de la prière et la tradition la concernant (1141) ; Aḥmad (6/327).

ainsi que sur sa famille, ses Compagnons et ceux qui les suivent de la meilleure des manières jusqu'au Jour du Jugement.

## Index

Bien effectuer les ablutions	3
L'orientation vers la Qiblah	4
Le Takbîr* de sacralisation et le lever des mains lors de celui-ci, ainsi que le placement des mains sur la poitrine.	4
L'invocation de l'ouverture de la prière	4
L'inclinaison, le redressement de celle-ci, et ce qu'elle comprend	6
La prosternation, le relèvement de celle-ci et ce que cela comprend	7
L'assise entre les deux prosternations et la manière de l'accomplir	7
L'assise pour le Tachahhoud* dans la prière composée de deux unités de prière et comment l'accomplir.	8
L'assise pour le Tachahhoud dans la prière composée de trois ou quatre unités de prière et comment l'accomplir	9